



Réaumont le 3 février 2009

CAPV
A l'attention de : D. Pallier- Directeur
Pôle Aménagement et Transports/
40. rue Mainssieux

38511 VOIRON

Copies :

- MM. Les Maires de
 - St Cassien,
 - La Murette,
 - St Blaise du Buis,
 - Charnècles;
- Collectif des usagers de la Gare de Réaumont / St Cassien

Objet : saturation parking gare Réaumont / St Cassien

Monsieur,

Grâce au nouveau cadencement mis en place par la SNCF, la gare de Réaumont / St Cassien connaît actuellement un succès grandissant. En contre partie, le parking est totalement surchargé et ne permet plus un stationnement respectant la sécurité (voir photo jointe).

Ayant pris contact avec Géraldine Fournier qui a eu la gentillesse de venir en discuter le 2 décembre 2008, nous avons évoqué les propositions suivantes :

- renforcement de la ligne J
- mise en place d'un minibus faisant le tour des communes voisines
- mise en place de TAD

Afin de trouver rapidement une solution alternative à la voiture, nous restons à votre entière disposition. Si nécessaire, nous pouvons nous rencontrer à nouveau pour en discuter et faire avancer ce dossier afin que les usagers ne se découragent pas de prendre les transports en commun.

En vous remerciant par avance, recevez nos cordiales salutations.

Marie-Madeleine **Fanget**
Conseillère Municipale Réaumont
Déléguée CAPV Transports Aménagement Territoire



